

MESURE 4 : LE PARRAINAGE



QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'est une démarche qui permet à des salariés d'entreprise d'accompagner des personnes en recherche d'emploi et de les conseiller dans leur projet professionnel, pendant quelques mois.



QUI SONT LES BÉNÉFICIAIRES ?

Les "filleul(e)s" sont des personnes éloignées de l'emploi, motivées à retrouver une mission professionnelle. Toute entreprise qui souhaite accompagner des personnes à la recherche d'un emploi, en particulier dans les Quartiers Prioritaires de la ville, peut s'engager dans une action de parrainage.



QUEL AVANTAGE ?

- ➔ Pour l'entreprise, c'est la volonté de développer un lien social fort en qualité d'acteur économique engagé sur le territoire local. C'est permettre à ses salariés de s'impliquer dans une action qui donne du sens et très fédératrice en terme de responsabilité sociétale.
- ➔ Pour les personnes en recherche d'emploi, c'est un tremplin en terme d'employabilité et l'opportunité de développer un réseau professionnel.



COMMENT FAIRE ?

Contactez Face Yvelines qui favorise l'employabilité et l'accès à l'emploi en organisant des actions individuelles et collectives entre les entreprises et les personnes en recherche d'emploi.

- Des job academy : au sein d'une entreprise, c'est la rencontre d'un parrain/marraine salarié et d'un(e) filleul(e) en recherche d'emploi. Rencontres individuelles et ateliers collectifs rythment une période de 4 mois pour redonner confiance et clarifier le projet professionnel du demandeur d'emploi.
- Des immersions en entreprise
- Des enquêtes métier ...

CONTACT



FACE Yvelines,
Équipe Emploi
face.sqy@fondationface.org • 01 30 16 16 13